



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Maladie de Menière

Question écrite n° 8474

Texte de la question

M. Victor Habert-Dassault appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la maladie de Menière. Cette maladie rare très handicapante est une affection de l'oreille interne qui touche un peu moins de 50 cas pour 100 000 habitants. Les traitements pour pallier les vertiges ont été déremboursés, engendrant alors un certain coût pour ces malades alors que les médicaments sont absolument nécessaires. De plus, depuis quelques mois, la Betahistine est en rupture de stock. C'est donc la course dans les pharmacies, le parcours du combattant pour en trouver. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour soulager le quotidien des personnes atteintes de la maladie de Menière.

Données clés

Auteur : [M. Victor Habert-Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8474

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mai 2023](#), page 4823

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)